



BOUC VOLLEY

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU LICENCIÉ

SAISON 2021-2022

Pour le bon fonctionnement du club, le BOUC Volley a mis en place une charte pour chaque licencié adulte, licencié jeune (et ses parents ou son responsable légal). Le joueur adulte, jeune (et son responsable légal), s'engage à respecter cette charte.

Les quatorze commandements tu suivras :

1. RESPECT STRICTO SENSU DU PROTOCOLE SANITAIRE EN COURS (au verso, susceptible d'évoluer en cours de saison)

2. Je viens à l'entraînement et prévois ma tenue de sport + une bouteille d'eau ;
3. Je préviens mon entraîneur de mon absence ou retard à l'entraînement, et quand je ne peux pas participer aux matches ;
4. Je participe à l'installation et au rangement du matériel ;
5. Je dois accepter les observations de mon entraîneur, seul juge en capacité à diriger l'entraînement ou manager un match ;
6. En match, j'écoute les consignes de mon entraîneur et non celles d'une autre personne (parents, public) ;
7. En match, j'accepte les décisions de l'arbitre ;
8. En match, je reste digne dans la victoire comme dans la défaite ;
9. En match, je respecte l'adversaire, je reste fair-play, et je les salue en fin de match, quel que soit mon état d'esprit ;
10. A chaque fin de match, je rends mon maillot de match ;
11. Je respecte les règles essentielles de politesse, mes coéquipiers(ères) et les consignes/observations de mon entraîneur ;
12. Pour les licenciés M13, M15, M18, M21 et seniors : je participe à la vie du club, en arbitrant les matches jeunes à domicile, en tenant une table de marque, au nettoyage des véhicules du club, etc. ;
13. Je prends soin du matériel avec lequel je m'entraîne, je respecte les infrastructures mises à ma disposition ;
14. Je participe aux manifestations du club (Assemblée générale, galette, fête, etc.)

Sanctions : Seront immédiatement sanctionnés :

- toutes dégradations sans aucune exception (matériel, installations sportives, véhicules...) ;
- le non-respect de tous les acteurs du volley (bénévoles, dirigeants, entraîneurs, parents accompagnateurs, arbitres, jeunes arbitres, adversaires, spectateurs, etc.) ;
- le refus de jouer dans l'équipe composée par l'entraîneur sans raison valable ;
- les joueurs et joueuses responsables du forfait de leur équipe par leur absence non justifiée, sauf cas de force majeure (maladie, etc.) ;
- En cas de carton rouge, le Conseil d'administration décidera si l'amende sera redevable ou non par le joueur (cela concerne les licenciés Jeunes pour les matches Coupe de France, et tout licencié évoluant en équipes seniors).

Coupon à rendre aux entraîneurs (gardez la charte)

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU LICENCIÉ 2021-2022

Nom, Prénom du licencié :

Pour les licenciés mineurs, Nom du représentant légal :

Date, Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Date, Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

PROTOCOLE SANITAIRE A RESPECTER

ACCES AU GYMNASSE :

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES PLUS DE 18 ANS DES MAINTENANT (MEME ACCOMPAGNATEURS)

POUR LES MINEURS PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE A PARTIR DE 12 ANS DES LE 1^{er} OCTOBRE 2021

VOUS NE DEVEZ ET NE POUVEZ PAS VENIR Á L'ENTRAÎNEMENT SI :

*** VOUS ETES MALADE, VOUS PRESENTEZ DES SYMPTOMES MEME MINIMES**

*** ETES EN CONTACT DIRECT AVEC UNE PERSONNE MALADE / PRESENTANT DES SYMPTOMES MEME MINIMES**

*** ETES EN CONTACT DIRECT AVEC UNE PERSONNE « CAS CONTACT » AVÉRÉ**

- Vous serez accepté à l'entraînement si et seulement si vous (licencié mineur ou majeur) avez lu, accepté et signé la charte de bonne conduite, dont le respect du protocole sanitaire ci-édicte (pour le licencié mineur, le représentant légal doit lui aussi lire, accepter et signer la charte de bonne conduite)
- Venir à l'heure. Durant les premiers entraînements, merci d'attendre devant l'entrée (ne pas entrer dans le gymnase), chaque entraîneur viendra vous accueillir afin de vérifier que vous possédez le pass sanitaire valide pour les personnes concernées, même pour les accompagnants).
- Il est vivement conseillé de porter le masque hors plateau, dans les espaces de circulation, dans les WC et vestiaires
- Obligation de se laver les mains dès l'arrivée, gel hydroalcoolique disponible à l'entrée.
- Cheveux longs obligatoirement attachés
- L'accès aux vestiaires est autorisé, respecter la distance d'un mètre entre vous (2 personnes maximum dans l'espace douche)
- Pensez à votre bouteille d'eau. Il n'est pas permis de boire directement au robinet
- Respecter la distanciation sociale de 1,5 mètre au minimum autant que faire se peut
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition, ne pas hésiter à en mettre régulièrement (ou prenez le vôtre si vous préférez)
- Ne pas toucher ou entrer volontairement en contact avec un autre licencié
- Tout déchet devra être jeté à la poubelle par vos soins
- En quittant le plateau : ne rien laisser dans le gymnase, port du masque conseillé, lavez-vous également les mains avant de sortir